



Pénalité de retard poseur de volet

Par **Phane59**, le **05/02/2010** à **07:59**

Bonjour,

Nous sommes en train de faire poser des volets par la société Terre de fenetre. Ceux-ci devaient être posés depuis la première quinzaine de décembre. Ils sont seulement en train de les poser aujourd'hui suite à un litige concernant la première tentative de pose de fin décembre. (Pose de 3 volets sur 6 pas finis et surtout mal posés)

Suis en droit de demander des pénalités de retard, si oui y a-t-il un texte, et combien peut-on demander?

Merci d'avance